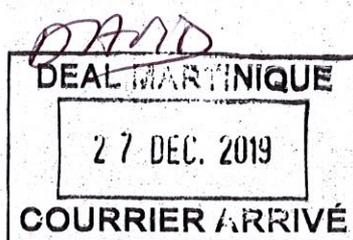


LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE CHARGÉE DES INFRASTRUCTURES ET DE L'EQUIPEMENT
DIRECTION DES BATIMENTS
SERVICE GRANDS PROJETS, CONSTRUCTIONS, EXTENSIONS, REHABILITATIONS, RENFORCEMENTS PARASISMIQUES
Affaire suivie par : Eddie REMION Tél. : 0596388059 Eddy.remion@collectivitedemartinique.mq Sous la référence : 2702399



Fort-de-France, le



OBJET : RÉHABILITATION DU GOLF DÉPARTEMENTAL DE L'ESPÉRANCE TROIS-ILETS

PJ : - Dossier de demande d'autorisation au titre du code de l'environnement articles R214-1 (5 ex)

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article R214-1 et suivant du code de l'environnement, je vous prie de trouver ci-joint, le dossier d'autorisation Loi sur l'eau concernant l'opération citée en objet.

Cette autorisation concerne les travaux de réhabilitation du golf et plus précisément la réalisation de 6 nouvelles retenues d'eau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT MARTINIQUE
POINTE DE JAHAM
BP 7212
97274 SCHOELCHER CEDEX**

Pour le Président du Conseil Exécutif de la
Collectivité Territoriale de Martinique
Le Conseiller Exécutif

Daniel MARIE-SAINTE

18 DEC. 2019